



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le mardi 5 mai 2026 à 18 h 30 à l'école Saint-Laurent.

### PRÉSENCES :

|                                    |                         |
|------------------------------------|-------------------------|
| Madame Leslie Herbots              | Parent                  |
| Madame Geneviève Ste-Marie         | Parent                  |
| Madame Chanel Archambault-Therrien | Parent                  |
| Monsieur Éric Bossé                | Membre de la communauté |
| Madame Joelle Bergeron             | Enseignante             |
| Madame Caroline Beaupré            | Enseignante             |
| Madame Annie Dufour                | Personnel de soutien    |
| Madame Tanya Desmarais-Tardif      | Directrice              |

### ABSENCES :

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| Madame Anne-Marie Blais | Parent |
|-------------------------|--------|

### 1. OUVERTURE DE LA SEANCE

Tanya Desmarais accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h30.

### 2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE

Il est proposé par Joelle Bergeron que Caroline Beaupré soit secrétaire lors de cette séance.

CÉ - 25/26 - 037

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 2 JUIN 2026

Il est proposé par Geneviève Ste-Marie que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

CÉ - 25/26 - 038

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 4. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

### 5. PROCÈS-VERBAUX DU 24 MARS 2026 (ADOPTION ET SUIVI)

Il est proposé par Annie Dufour, et résolu :

**QUE** le procès-verbal soit adopté en y apportant des corrections sur les présences.

Geneviève Ste-Marie absente, Sandy Bouvier en remplacement

CÉ - 25/26 - 039

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 6. POINTS DE DÉCISION

- a. Il est proposé par Annie Dufour que les listes d'effets scolaires soient approuvées tels que présentés.

Les frais chargés aux parents seront basés sur le montant chargé cette année, qui peut aller jusqu'à 30\$ par élève pour les effets scolaires. Ils seront revus à la baisse au besoin.

CÉ - 25/26 - 040

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- b. Il est proposé par Leslie Herbots que le nouveau code vestimentaire soit approuvé tel quel. Il sera présenté aux élèves et une copie papier sera envoyée à la maison.

CÉ - 25/26 - 041

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- c. Composition du Conseil d'établissement 2026-2027

- Présidence en élection
- Membre parent en élection
- Éric Bossé souhaite poursuivre comme membre de la communauté

- d. Il est proposé par Joelle Bergeron d'adopter le rapport annuel par consultation par courriel au mois d'août 2026 afin que le rapport se fasse une fois l'année scolaire complétée.

CÉ - 25/26 - 042

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

### 7. POINTS D'INFORMATIONS ;

- a. À la suite d'une restructuration administrative au CSSDS, il est annoncé que Tanya Desmarais sera appelée à être réaffectée dans deux autres établissements scolaires du secteur des Sources pour la prochaine année scolaire. Cette décision s'inscrit dans un contexte organisationnel global visant à optimiser la répartition des tâches des directions d'établissements de l'ensemble du réseau. Les enfants et les parents seront avisés officiellement dans les prochains jours, afin d'assurer une transition claire, respectueuse et bien planifiée. Ce sera Marc-Antoine Mauzerolle qui prendra ainsi la relève de l'école Saint-Laurent en plus de son école primaire d'attache, le Solstice, à Magog.

### 8. DOSSIERS RÉCURRENTS ;

- a. Il est proposé par Geneviève Ste-Marie, appuyé de Leslie Herbots, d'approuver les sorties scolaires suivantes pour l'année scolaire 2026-2027. L'ensemble des sorties suivantes se feront dans les heures de cours régulières et seront sans frais pour les parents.
  - a. Toutes sorties se faisant près de l'école, à pied
  - b. 1 sortie par groupe au musée de l'Ingéniosité de Valcourt/Bibliothèque Y.L. Bombardier
  - c. 1 sortie culturelle supplémentaire
  - d. 1 sortie sportive
  - e. 1 randonnée pédestre dans une montagne du secteur
  - f. Sortie à vélo jusqu'à Valcourt

CÉ - 24/25 - 043

### APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.

Il est proposé par Geneviève Ste-Marie d'autoriser une programmation de sorties scolaires qui coûtera au maximum 20\$ par élève. Les frais seront chargés seulement si les levées de fonds prévues pour des activités scolaires ne couvrent pas les frais engendrés. Cette limite de coût ne concerne pas une éventuelle activité dépassant les heures de cours. (voyage, camp)

CÉ - 25/26 - 044

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE SAINT-LAURENT



No de la résolution  
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS

- d. Il est proposé par Chanel Archambault-Therrien qu'une table soit réservée pour Lawrtisan 2026 (Marché de Noël)

CÉ - 25/26 - 045

**APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ.**

- f. Mise à jour du projet cour d'école : Le projet avance assez rapidement, les besoins en financement à venir seront de 12 000\$.

### 9. MOTS DES REPRÉSENTANTS ;

- a. La présidente remercie les membres pour l'année, mentionne que le projet Éco plein air est super et que l'école a de beaux projets.
- b. Le dossier avance du côté de l'espace de rangement prévu pour notre école.
- c. La chaise des générations sera présentée au bureau municipal le 22 juin vers 10h45.
- d. Le projet pilote du service de surveillance avec l'école de Notre-Dame-des-Érables ne sera pas reconduit malheureusement.

### 10. QUESTIONS DIVERSES

Aucune.

### 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Joelle Bergeron et résolu que la séance soit levée à 20h15.

CÉ - 25/26 – 046

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

Tanya Desmarais-Tardif, directrice

---

Geneviève Ste-Marie, présidente